COMPTE-RENDU CHSCT DU 07 NOVEMBRE 2018

La session du CHSCT s'est déroulée le 7 novembre 2018.
La séance débute par l'évocation du remplacement du médecin de prévention parti à la retraite à l'été 2018. La Direction nous informe que le médecin sollicité a refusé cette fonction. Cette absence prolongée de médecin de prévention dans le département de l'Aude est préoccupante s'agissant de la santé au quotidien des agents. En particulier, il sera nécessaire d'effectuer une visite chez un ORL pour les agents affectés au Centre de Contact de Carcassonne.
SOLIDAIRES demande qu'une action appropriée soit programmée très rapidement pour permettre ces visites en sachant qu'un seul ORL est actuellement disponible sur le Carcassonnais.
Les risques professionnels et les moyens de prévention prévus par la Direction locale en 2018 sont ensuite évoqués. S'agissant des risques psychosociaux (épuisement professionnel, harcèlement moral,…) en nette augmentation, SOLIDAIRES dénonce les mesures de prévention très insuffisantes qui consistent en de simples formations inadaptées et déjà prodiguées à maintes reprises. SOLIDAIRES exige par conséquent la mise en place dans les meilleurs délais du groupe de travail prévu par le CHSCT, sur notre proposition, depuis le début de l'année 2018, permettant de trouver des solutions adaptées au malaise croissant ressenti au travail par les agents du département.
La Direction indique qu'elle a conscience du retard constaté et propose la date du 18 décembre 2018 pour cette réunion.
SOLIDAIRES considère que, bien que prévu à une date tardive, il conviendra de participer activement à ce groupe de travail.

La question de l'Adaptation des Structures et du Réseau (ASR) au 1er janvier 2019 est ensuite abordée ; en premier lieu, la disparition de la trésorerie de Ginestas. Cette opération est susceptible d'entraîner la suppression d'un poste de cadre A dans le département puisque la Direction Générale ne s'est pas encore prononcée sur la transformation du poste de A comptable à Ginestas en A non-comptable en Direction.
Monsieur QUINTIN indique par ailleurs qu'une Maison de Services Au Public (MASP) sera créée pour pallier la fermeture de la trésorerie. Il ajoute que cette situation sera préférable au maintien d'une trésorerie sur le canton de Ginestas.
SOLIDAIRES se déclare scandalisé par de tels propos émanant du Directeur Des Finances Publiques du Département. En effet, laisser à croire que de telles structures, gérées par des contractuels de la Poste ou de collectivités territoriales seraient plus pertinentes pour les usagers et les élus que des agents des Finances Publiques formés, compétents et investis dans leur mission de service public relève d'une inadmissible provocation. De même, pour justifier de la disparition de la trésorerie de Sigean par fusion avec la trésorerie de Leucate au 1er janvier 2019, la Direction locale indique qu'une MASP sera également mise en place, pour le plus grand bénéfice des usagers bien entendu…
Cette situation intolérable démontre une nouvelle fois la volonté assumée de destruction systématique et programmée du réseau des Finances Publiques par la Direction départementale.
Le sujet du transfert du recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Durban au SIP de Narbonne est ensuite évoqué. Pour le justifier, la Direction met en avant une meilleure professionnalisation des agents du SIP De Narbonne. Les agents de Durban apprécieront…
SOLIDAIRES s'inquiète du devenir des trésoreries de Leucate et Durban : en effet, monsieur

QUINTIN précise que, si le recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Leucate n'a pas été transféré au SIP de Narbonne, c'est uniquement dans le but de maintenir l'activité de cette trésorerie en 2019.
Qu'en sera-t-il pour l'ASR 2020 ? Le recouvrement de l'impôt sera-t-il maintenu sur la trésorerie de Leucate ? La trésorerie de Durban sera-t-elle pérennisée ?
Le sujet de la création d'une trésorerie spécialisée Etablissements Publics de Santé (EPS) / Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) à Carcassonne est ensuite abordé. En effet, 8 maisons de retraite et les centres hospitaliers de Limoux et Castelnaudary seront rattachés à cette structure selon la volonté de la Direction locale au 1er janvier 2019. Par ailleurs, l'office HLM géré jusqu'à la fin de l'année 2018 par la trésorerie de Carcassonne Etablissements Hospitaliers passera en comptabilité commerciale à la même date. Cette opération permettra la suppression d'un agent dans le département de l'Aude. De plus, on peut s'interroger sur l'avenir des trésoreries de Castelnaudary et Limoux qui vont perdre une activité importante du fait du transfert de la gestion de leur hôpital.
SOLIDAIRES dénonce les modalités de création de cette structure : en particulier, si l'office HLM a opté pour un passage en comptabilité privée, c'est en raison essentiellement des fortes pressions exercées pour ce faire par la Direction locale. Par ailleurs, s'agissant des conditions de travail des agents de cette trésorerie spécialisée, SOLIDAIRES s'inquiète de l'absence de formations adaptées aux nouvelles missions à moins de deux mois de l'échéance. Pourtant, SOLIDAIRES avait réclamé en CHSCT, dès le mois de juillet 2018, la mise en place de formations qualifiantes.
La Direction rétorque qu'un certain retard a été pris dans ce processus de formation du fait des inondations connues dans le département (!!!) et de la réponse positive tardive de l'Administration Centrale à cette création.
Cette imprévision déplorable de la Direction est d'autant plus dommageable que les centres hospitaliers de Limoux et Castelnaudary contestent ce transfert en ayant donné un avis défavorable à cette opération. Monsieur QUINTIN ne semble pas préoccupé par ce point puisqu'il indique en séance qu'il n'est pas tenu de prendre en compte l'avis des ordonnateurs, sollicités au mois de juin 2018.
Concernant cette demande d'avis, SOLIDAIRES donne lecture de l'envoi adressé au directeur du centre hospitalier de Castelnaudary : il est fait état par la Direction locale du fait que ce transfert a pour objectif « d'offrir du conseil et de l'expertise » ainsi « qu'à court-terme d'améliorer la qualité des prestations ». SOLIDAIRES s'indigne du dénigrement du travail des agents des trésoreries concernées qui seraient, selon la Direction, incapables de délivrer conseil, expertise et prestations de qualité aux ordonnateurs.
En réponse, monsieur QUINTIN se montre confus, évasif et ne semble pas comprendre en quoi ce courrier serait désobligeant envers les agents.
Cette opération induirait selon la Direction locale un transfert d'emplois équivalent à 4, sans aucun chiffrage de charges concernées par ce dispositif. Cela apparaît à SOLIDAIRES nettement sous-évalué compte-tenu du nombre des structures transférées, soit 2 hôpitaux et 8 maisons de retraite et cette situation est susceptible de placer la trésorerie de Carcassonne Etablissements Hospitaliers en grande difficulté à compter du 1er janvier 2019.

Vers 12H30, la Direction insiste pour aborder le sujet du transfert des amendes au SIP de Carcassonne en 2019. En effet, monsieur QUINTIN souhaite terminer l'ASR 2019 avant la pause méridienne, puisqu'il informe les membres du CHSCT qu'il ne pourra être présent l'après-midi, une réunion en Préfecture avec madame GOUTAUDIER étant prévue. Il propose que le CHSCT se tienne l'après-midi avec un subalterne en guise de Président. Ce point est donc bâclé au mépris des attentes des agents et du nécessaire dialogue social entre la Direction et les représentants syndicaux.
Compte-tenu de cette annonce inopinée, les syndicats présents refusent de reprendre la discussion l'après-midi en l'absence programmée des représentants désignés de la Direction.
SOLIDAIRES dénonce fermement cette désinvolture et ce dédain des conditions de travail des agents. En effet, le sujet du transfert des amendes n'a pu être abordé avec le temps nécessaire et l'ordre du jour prévoyait également le compte-rendu de la visite des membres du CHSCT sur le

futur site des amendes et la trésorerie de Castelnaudary, ces points n'ayant pu être traités.
Rappelons que les agents présents dans ce poste comptable sont contraints de travailler depuis plus d'un an dans des conditions lamentables et indignes, au milieu des moisissures, en respirant un air vicié, sans aération et avec des inondations périodiques.
SOLIDAIRES se déclare scandalisé par l'attitude de la Direction locale : dénigrement systématique du travail des agents, propos irrespectueux tenus par monsieur QUINTIN à l'encontre des représentants syndicaux lors de cette séance du CHSCT, mépris envers la représentation syndicale en préférant rencontrer le Préfet que de se préoccuper des conditions de travail des agents, ordre du jour du CHSCT expédié,…
Au vu de telles pratiques, SOLIDAIRES ne peut que s'inquiéter de l'avenir du réseau des Finances Publiques dans le département de l'Aude.